
**COMMISSARIAT A LA SECURITE
ALIMENTAIRE**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE
COORDINATION ET DE SUIVI DES PROGRAMMES DE
SECURITE ALIMENTAIRE DU 11 MARS 2008.**

Le 11 mars 2008 s'est tenue au Centre international de conférence de Bamako la première réunion statutaire du Comité de Coordination et de Suivi des Programmes de Sécurité alimentaire sous la présidence de Mme Lansry Nana Yaya Haïdara, Commissaire à la Sécurité Alimentaire.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE :

Etaient présents, les représentants du corps diplomatique et consulaire, des ministères techniques, des services techniques de l'Etat, des donateurs et partenaires du PRMC et de la société civile.

Dans son allocution, Madame le Coordonnateur des donateurs du PRMC, Représentante du Programme Alimentaire Mondial a noté les acquis importants enregistrés récemment par le système de sécurité alimentaire comme la reconstitution intégrale du stock national de sécurité alimentaire ; la prise en compte des aspects nutritionnels dans l'évaluation de la sécurité alimentaire ; la poursuite de la mise en place des dispositions légales portant sur le dispositif institutionnel du système de sécurité alimentaire. Tout en notant l'importance accordée par le gouvernement au renforcement des stocks de proximité à travers le Pays, les partenaires du PRMC souhaiteraient connaître le résultat des concertations régionales et les mesures d'accompagnement qui sont envisagées. D'autres préoccupations ont par la suite été évoquées telles les retards dans la mobilisation de la contribution de l'Etat pour le financement du PRMC conduisant à une situation de trésorerie précaire en début d'année 2008; la problématique de l'augmentation des prix des denrées sur le marché international et ses répercussions sur le pouvoir d'achat des populations ; l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire; le renforcement du dialogue politique au regard des nouveaux enjeux comme la volonté de faire du Mali une puissance agricole et de mettre en place 100.000 tonnes de stocks publics à l'horizon 2012. Elle poursuivra en souhaitant l'approfondissement de la réflexion avec le Commissariat à la sécurité alimentaire sur ces préoccupations. Pour terminer elle a renouvelé au Gouvernement du Mali la ferme volonté de l'ensemble des donateurs de poursuivre l'appui aux activités de sécurité alimentaire et de la nutrition.

Dans son discours d'ouverture, Mme le Commissaire à la sécurité alimentaire a souligné l'atteinte du niveau de 100.000 tonnes de stocks nationaux à l'horizon 2012 comme indiqué dans le programme de développement (PDES). Elle poursuivra en disant que les banques de céréales couplées aux stocks déjà existants constituent une des meilleures alternatives pour atteindre cet objectif.

Au sujet des banques de céréales, elle soulignera l'atteinte d'un taux de reconstitution de 62% et des disponibilités financières d'environ 580 millions de francs CFA, la mise en œuvre d'un vaste programme de formation et l'organisation de concertations régionales.

Malgré l'accalmie retrouvée suite aux bonnes campagnes de 2005/2006, 2006/2007 elle a invité les acteurs de la sécurité alimentaire à plus de vigilance à tous les niveaux pour assurer un approvisionnement correct des marchés et des consommateurs eu égard à l'augmentation

généralisée des prix des denrées alimentaires au niveau international, sous-régional et national. Elle nota ensuite avec satisfaction la reconstitution du stock national de sécurité et du stock d'intervention de l'Etat grâce aux efforts conjugués des partenaires. Au regard de cette embellie réelle, elle a évoqué le niveau très bas du Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA) dont la reconstitution est capitale pour faire face à des crises alimentaires récurrentes dans les pays du Sahel.

Pour terminer, elle a réitéré ses remerciements à l'endroit de tous les partenaires techniques et financiers en raison des appuis constants et multiformes.

II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX :

2.1. Les communications :

Quatre communications ont été effectuées :

2.1.1 La situation alimentaire 2007/ 2008 :

Points saillants de la présentation :

- Plusieurs cartes thématiques, qui n'étaient pas reprises dans la Note Technique du SAP transmise aux participants, ont permis à l'assistance de mieux visualiser la situation alimentaire du pays : appréciation des résultats de la campagne agricole 2007-2008, carte de la biomasse (pâturages), carte des risques alimentaires du pays (classement des communes établi par le SAP).
- Le SAP a souligné que la période de baisse traditionnelle des prix céréaliers suite à la nouvelle récolte a été inhabituellement courte. La tendance est à la hausse des prix en ce début d'année 2008, les conditions ayant été réunies pour que les producteurs céréaliers ne mettent pas directement leurs produits sur le marché. Compte tenu du niveau des stocks à travers le pays, le SAP estime toute fois que les prix céréaliers n'atteindront pas le niveau de la période de soudure 2005.
- La situation pastorale est favorable et les termes de l'échange bétail/céréales sont favorables aux populations pastorales et agro-pastorales.
- L'expertise définitive du SAP a abouti au classement de trente quatre (34) communes et parties de communes en 'difficultés économiques' pour une population totale de 376.403 habitants des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal;
- Des recommandations d'actions ont été formulées pour le rétablissement des facteurs de production et/ou d'amélioration de revenus en vue de la consolidation de la sécurité alimentaire. Ces recommandations générales portent à la fois sur des aspects conjoncturels et structurels. Elles concernent :
 - L'amélioration des conditions d'alimentation du bétail
 - Les banques de céréales (renforcement des stocks, infrastructures de stockage)
 - Les ventes d'interventions de l'OPAM
 - Les ventes par Offre Publique de Vente (OPV)
 - La valorisation des ressources naturelles
 - Les actions de réhabilitation des populations victimes des inondations.
 - L'intensification des activités d'appui à la nutrition
 - Les actions de Vivre contre Travail ou Vivre contre Formation

- Les actions alternatives (aménagement périmètres irrigués)
- La lutte contre les oiseaux granivores.

Des recommandations spécifiques ont été aussi formulées par région.

Au cours des débats intervenus,

Les participants ont dans l'ensemble relevé la pertinence des informations données par le Système d'Alerte Précoce (SAP).

Toutefois, s'agissant du cas spécifique de l'insécurité alimentaire dans les cercles de Bandiagara (région de Mopti), de Bla et de Macina (région de Ségou), certains participants souhaitent l'approfondissement de l'analyse du SAP au regard de la chute de la production dans ces zones. A cet égard, le SAP estime que les productions agricoles sont bonnes à Bandiagara et que celles-ci seront complétées par les produits du maraîchage partout où la production est jugée faible. Le facteur déclenchant de l'insécurité alimentaire à Bandiagara étant les inondations, cette année, seules les communes les plus touchées ont été classées en difficultés économiques. S'agissant de Bla et de Macina, la situation est moyenne mais frôlant le mauvais. Avec l'impact d'autres produits comme la pastèque la sécurité alimentaire dans ces cercles n'est pas compromise.

En ce qui concerne la santé-nutrition, l'UNICEF estime qu'elle n'est pas encore suffisamment prise en compte dans l'analyse SAP. A cet égard, les participants ont été informés que les enquêtes relatives à la détermination des sites sentinelles se poursuivent. Une première enquête de base a été réalisée au cours de la période de soudure 2007 (rapport disponible). Le deuxième passage de cette enquête, prévu en période post-récolte, est en cours d'exécution. Les résultats de cette dernière enquête seront diffusés dès qu'ils seront disponibles. Ces travaux devraient aboutir au choix définitifs des sites sentinelles et à l'élaboration d'un questionnaire pour le suivi permanent.

Les participants estiment qu'il faudrait porter une attention particulière au suivi de la mise en œuvre des précédentes recommandations du SAP. Le SAP a, quant à lui, déploré que certaines recommandations d'actions dépassant le cadre conjoncturel ne trouvent pas de preneur et restent par conséquent sans effet d'année en année.

2.1.2. Le plan national de réponse aux difficultés alimentaires :

Les participants ont noté que le « Plan National de Réponse aux Difficultés Alimentaires » est la traduction concrète des recommandations en provenance des structures techniques et principalement du SAP. Le « Plan National de Réponse » renferme des activités de sécurité alimentaire conjoncturelle et structurelle, notamment à l'attention des zones classées en 'difficultés économiques' par le SAP. Il comporte à la fois des actions de rétablissement des facteurs de production et des actions d'amélioration des revenus.

Le « Plan National de Réponse » est exécuté par les services relevant des ministères techniques, les organisations non gouvernementales et les opérateurs économiques avec une coordination par les Comités Régionaux, Locaux et Communaux de Sécurité Alimentaire sur le terrain et par le CCSPSA et le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) au niveau national.

La mise en œuvre du « Plan National de Réponse » exige un suivi rapproché notamment en ce qui concerne le marché de riz et l'alimentation du bétail dans les régions vulnérables. Une évaluation des effets et impacts des différentes interventions sera effectuée en fin de campagne.

Au cours des échanges, certains participants se sont interrogés sur le lien existant entre le Plan de Réponse et le Plan d'Opération du PRMC et la possibilité de publier un document unique. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire considère que le Plan de Réponse est plus large et intègre les actions programmées dans le cadre du Plan d'Opération du PRMC. En effet, le Plan de Réponse prend en compte des aspects structurels qui sortent du cadre conjoncturel propre au PRMC.

Au chapitre des observations spécifiques au document, les participants ont demandé de :

- expliquer l'activité relative à la "poursuite de la supplémentation nutritionnelle" et ajouter une colonne 'indicateurs de suivi' dans le tableau des interventions;
- déterminer le coût total du plan national de réponse.

2.1.3. Exécution 2007 et Plan d'Opération et Budget 2008 du PRMC :

2.1.3.1. Exécution 2007

- Taux de réalisation pour le Fonds de Contrepartie (FCC) : 38% pour les ressources et 57% pour les dépenses ;
- Taux de réalisation pour le Fonds de Sécurité Alimentaire (FSA) : 42% pour les ressources et 78% pour les dépenses ;
- Charges à payer au 31/12/2007 et budgétisées en 2008 : 705 millions FCFA pour le FCC et 133 millions FCFA environ pour le FSA.

2.1.3.2. Plan d'Opération et Budget 2008 du PRMC

Il est programmé essentiellement, pour un coût global de **3,450 milliards francs CFA** environ concernant les activités suivantes :

- Les ventes de rotation technique pour 10.000 tonnes ;
- Les ventes d'intervention à hauteur de 1.500 tonnes ;
- La reconstitution du SNS pour 8.000 tonnes ;
- Renforcement des banques de céréales pour 2000 tonnes ;
- Des distributions alimentaires gratuites éventuelles pour 1.000 tonnes ;
- Suivi Evaluation des banques de céréales et des périmètres irrigués villageois ;
- Renforcement de capacités des membres des comités de gestion des banques de céréales ;
- Financement d'actions alternatives aux DAG ;
- Le financement du fonctionnement et des équipements des structures.

Des échanges intervenus :

Les participants ont demandé d'harmoniser le document avec l'évaluation définitive du SAP qui intervient généralement en février. Etant donné que les prochaines réunions du CCSPSA se tiendront après la production de l'évaluation en question, la réunion estime que le problème ne se posera plus dans l'avenir.

Parlant des investissements au niveau du budget, certains participants estiment qu'il faut les revoir à la baisse compte tenu de la situation précaire de la trésorerie du PRMC. La réunion a néanmoins convenu du maintien des investissements compte tenu du report des mêmes investissements l'année précédente et de l'engagement pris par les hautes autorités en ce qui concerne le paiement diligent de la contribution de l'Etat, les années à venir.

D'autres aspects ont également été évoqués. Ce sont entre autres :

- Le respect pour le budget de la proportion de 40% et 60% respectivement pour le fonctionnement et les investissements;
- La cohérence du Plan Global de Travail 2007-2010 de l'Assistant Technique auprès du dispositif de sécurité alimentaire avec les Plans d'Opération annuels du PRMC ;
- L'utilisation des fonds dans les actions ayant un impact durable en vue de se passer de l'aide extérieure.

2.1.4. Le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA):

Les participants ont pu relever entre autres que : le Programme National de Sécurité Alimentaire a une durée de 10 ans (2008 à 2017) assorti d'un plan prioritaire pour 5 ans (2008 à 2012) prenant en compte les 166 communes structurellement déficitaires. Les bénéficiaires sont estimés à environ 1,75 millions de personnes. Le coût global est de 114 milliards de francs CFA pour 5 ans (2008 à 2012). Le programme s'articule autour de huit (8) sous programmes. Son aspect institutionnel est géré à travers le Décret n°07-231 du 18 juillet 2007. L'objectif global du programme est de vaincre la faim et d'assurer la sécurité alimentaire au niveau national et à l'échelon des ménages à l'horizon 2015 dans une perspective durable sur les plans économique et environnemental et dans le souci de justice sociale. Un des huit (8) sous programmes étant couvert par le PRMC, il reste 7 sous programmes avec un GAP d'environ 52 milliards FCFA en tenant compte des projets en exécution. Si l'on tient compte des nouveaux projets en lien avec le PNSA, ce GAP se chiffre désormais à environ 22 milliards.

A l'issue des échanges,

Les participants ont formulé les observations suivantes :

- ✓ Faire le point des PTBA (Plan de Travail du Budget Annuel) avec les structures techniques;
- ✓ Déterminer le nombre de villages à couvrir en impliquant les coordonnateurs de projets.

En outre, ils ont pu noter que la sécurité alimentaire au Mali comporte deux composantes non cloisonnées: la sécurité alimentaire conjoncturelle, gérée par le PRMC et la sécurité alimentaire structurelle, prise en charge par le PNSA avec une unité de gestion basée au CSA. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a donné l'assurance que l'unité de gestion sera rapidement mise en place ainsi que les points focaux au niveau des ministères concernés.

2.2. Conclusion et recommandations :

Certains participants ont souhaité que les réunions du CCSPSA soient l'occasion de formuler des recommandations d'ordre politique ou stratégique. Le CSA a tenu à préciser que les missions et responsabilités du CCSPSA se limitent à l'examen technique et l'adoption des recommandations d'ordre technique et financier et que cette préoccupation est prise en compte ailleurs.

Concernant la situation de trésorerie du PRMC, le représentant du Ministère des Finances a annoncé qu'un mandat de 600 millions FCFA est disponible.

A l'issue du débat général sur les communications, les participants ont formulé des recommandations suivantes :

- a) l'organisation d'un atelier d'information et de mise à niveau à l'attention des membres du Comité de Coordination et de Suivi des Programmes de Sécurité Alimentaire (CCSPSA) ;
- b) l'harmonisation des informations et des interventions relatives à la gestion des inondations (en tirant parti des leçons retenues de l'hivernage de 2007) ;
- c) le paiement régulier des contributions de l'Etat au titre du financement du PRMC ;

Enfin, la réunion a :

- **pris acte de toutes** les recommandations formulées par le SAP. Celles retenues totalement ou partiellement pour le PRMC sont les suivantes :
 - la poursuite des ventes d'intervention de l'OPAM dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal et Kayes;
 - le renforcement des stocks des banques de céréales à hauteur de 2800 tonnes ;
 - Le financement d'actions alternatives aux distributions alimentaires gratuites.

En outre, le PRMC procédera :

- à la vente par rotation technique de 10.000 tonnes de céréales pendant la période de soudure ;
 - au financement des enquêtes relatives à l'extension des sites sentinelles ;
 - au suivi des banques de céréales et le renforcement des capacités des comités de gestion ;
 - au suivi des PPIV (335 ha) aménagés les années antérieures ;
 - à l'acquisition d'équipements ;
 - à la réalisation des audits et études programmées ;
 - à l'ajustement du budget conformément aux recommandations du SAP en supprimant les 1000T prévues pour les Distributions Alimentaires Gratuites et en augmentant le quota destiné aux Banques de Céréales à 2800 T.
- **adopté** le plan d'opération 2008 du PRMC;
 - **adopté** le budget de fonctionnement du PRMC, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2.745.685.437 FCFA;
 - **adopté** le budget des actions de sécurité alimentaire, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2.775.980.302 francs CFA ;

A l'issue de la réunion, les donateurs ont été vivement félicités et remerciés au nom du Gouvernement par Madame le Commissaire à la Sécurité Alimentaire pour leur engagement constant auprès du Système de Sécurité Alimentaire au Mali.

Fait à Bamako, le 11 mars 2008.